



1. Exportateur (nom et adresse)	2. Attestation n°	ORIGINAL	
4. Destinataire (nom et adresse)	3. Organisme émetteur		
6. Moyen de transport	5. ATTESTATION HIGH - QUALITY – BEEF Ordonnance du 26 novembre 2003 sur les marchés du bétail de boucherie et de la viande (RS 916.341)		
7. Marques, numéros, nombre et nature des colis; désignation des marchandises		8. Poids Brut (kg)	9. Poids net (kg)
10. Poids net (en toutes lettres)			
11. ATTESTATION DE L'ORGANISME EMETTEUR			
<p>Je soussigné atteste que la viande bovine décrite dans le présent certificat correspond aux « obligations contractées par la Suisse en matière d'importation de viande bovine », approuvées le 12 avril 1979; (RS 0.632.231.53 http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19790092/index.html).</p>			
Lieu :		
Date:		Signature et cachet (ou sceau imprimé)	